

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisations identifiées

SU3	REACHSET 1000 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant

Hesse GmbH & Co. KG
Warendorfer Strasse 21
59075 Hamm
No. de téléphone +49 (0) 2381 963-00
No. Fax +49 (0) 2381 963-849
Adresse e-mail ps@hesse-lignal.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Germany: +49 (0) 2381 788-612
Belgium: +32 (0) 70 24 52 45

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Irrit. 2 H319
Skin Sens. 1A H317

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO); 2-propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol; 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one; Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3) .

3. Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)**

No. CAS	28961-43-5		
No. EINECS	500-066-5		
Numéro d'enregistrement	01-2119489900-30		
Concentration	>= 10	< 25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Eye Irrit. 2	H319	
	Skin Sens. 1B	H317	

2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

No. CAS	7473-98-5
No. EINECS	231-272-0

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Numéro d'enregistrement 01-2119472306-39
 Concentration ≥ 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 4 H302 Voie d'exposition: Exposition orale

2-propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

No. CAS 1384855-91-7
 Numéro d'enregistrement 01-2119980666-22
 Concentration ≥ 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Eye Irrit. 2 H319
 Skin Sens. 1A H317
 Aquatic Chronic 3 H412

Triéthylamine (neutralized form)

No. CAS 121-44-8
 No. EINECS 204-469-4
 Numéro d'enregistrement 01-2119475467-26
 Concentration $\geq 0,1$ < 1 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 2 H225
 Acute Tox. 3 H331 Voie d'exposition: Exposition par inhalation
 Acute Tox. 3 H311 Voie d'exposition: Exposition par la peau
 Acute Tox. 4 H302 Voie d'exposition: Exposition orale
 Skin Corr. 1A H314
 STOT SE 3 H335

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
 STOT SE 3 H335 ≥ 1 %

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

No. CAS 2634-33-5
 No. EINECS 220-120-9
 Concentration < 0,05 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 4 H302
 Skin Irrit. 2 H315
 Eye Dam. 1 H318
 Skin Sens. 1 H317
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 2 H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
 Skin Sens. 1 H317 $\geq 0,05$ %

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

No. CAS 55965-84-9

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

No. EINECS	247-500-7			
Concentration		<	0,001	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 2		H330	
	Acute Tox. 2		H310	
	Acute Tox. 3		H301	
	Skin Corr. 1B		H314	
	Skin Sens. 1		H317	
	Aquatic Acute 1		H400	
	Aquatic Chronic 1		H410	
	Eye Dam. 1		H318	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

	Skin Corr. 1C	H314	>= 0,6 %
	Skin Irrit. 2	H315	>= 0,06 %
	Eye Irrit. 2	H319	>= 0,06 %
	Skin Sens. 1	H317	>= 0,0015 %
	Eye Dam. 1	H318	>= 0,6 %
	Aquatic Chronic 1	H410	M = 100
	Aquatic Acute 1	H400	M = 100

Notent

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3).

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 / BE

Date de révision: 30.09.2021

Date d'impression 04.10.21

Avis aux médecins / Traitement

Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les brouillards.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Conservé les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistelage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

-

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,5	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,8	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	16,2	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Concentration	0,48	mg/kg/d
---------------	------	---------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Consommateur	
----------------	--------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	par inhalation	
-------------------	----------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	4,9	mg/m ³
---------------	-----	-------------------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Consommateur	
----------------	--------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	Exposition orale	
-------------------	------------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	1,39	mg/kg/d
---------------	------	---------

2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
----------------	--------------------------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	par inhalation	
-------------------	----------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	3,5	mg/m ³
---------------	-----	-------------------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
----------------	--------------------------------	--

Durée d'exposition	Court terme	
--------------------	-------------	--

Voie d'exposition	par inhalation	
-------------------	----------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	3,5	mg/m ³
---------------	-----	-------------------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
----------------	--------------------------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	Exposition par la peau	
-------------------	------------------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	1,25	mg/kg
---------------	------	-------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
----------------	--------------------------------	--

Durée d'exposition	Court terme	
--------------------	-------------	--

Voie d'exposition	Exposition par la peau	
-------------------	------------------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	1,25	mg/kg
---------------	------	-------

Triéthylamine (neutralized form)

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
----------------	--------------------------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	par inhalation	
-------------------	----------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	8,4	mg/m ³
---------------	-----	-------------------

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	8,4	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	12,6	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	12,6	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	12,1	mg/kg/d
2-propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol		
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,76	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,50	mg/kg
Concentration sans effet prévisible (PNEC)		
hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)		
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,00587	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,0082	mg/kg

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,0082	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,00195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,000195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,0195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	10	mg/l

2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,00195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,000195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,0195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,00514	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,000514	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,000674	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	45	mg/l

Triéthylamine (neutralized form)

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Concentration	0,064	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau de mer	
Concentration	0,0064	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,1992	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,361	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l
Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,064	mg/l

2-propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,013	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,0013	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	2,8	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,28	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	10	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,55	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition**

L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Matériau approprié caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,5 mm

Temps de pénétration >= 120 min

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	blanc
Odeur	caractéristique

La limite de l'odeur

Remarque	non déterminé
----------	---------------

valeur pH

Valeur	7,3
Concentration/H ₂ O	100

Point de fusion

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Point de congélation

Remarque	non déterminé
----------	---------------

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	100	à	173	°C
--------	-----	---	-----	----

Point d'éclair ***

Valeur	>	60	°C
--------	---	----	----

inflammabilité (solide, gaz)

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

non déterminé

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur	env. 1,071			kg/l
température	20	°C		

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

Temps d'écoulement

Valeur	25	à	35	s
température	20	°C		
méthode	DIN 53211 - 6 mm			

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**Elément non volatile**

Valeur	45	%
méthode	valeur calculée	

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

10.4. Conditions à éviter

Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), une épaisse fumée noire, Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
Remarque		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one**

Espèces	rat		
DL50		1694	mg/kg

Triéthylamine (neutralized form)

Espèces	rat		
DL50		730	mg/kg

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Espèces	rat		
DL50		1193	mg/kg

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

ATE		100	mg/kg
méthode		conversion	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
Remarque		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Triéthylamine (neutralized form)**

Espèces	lapin		
DL50		570	mg/kg

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

ATE		50	mg/kg
méthode		conversion	

Toxicité aiguë par inhalation

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

ATE	> 20	mg/l
Administration/Forme méthode	Poussières/Brouillards	
Remarque	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Triéthylamine (neutralized form)**

Espèces	rat	
ATE	0,5	mg/l
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme méthode	Poussières/Brouillards	
Remarque	conversion	

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

ATE	0,05	mg/l
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme méthode	Poussières/Brouillards	
Remarque	conversion Brouillard	

Corrosion/irritation cutanée

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Triéthylamine (neutralized form)**

évaluation	Provoque des brûlures.
------------	------------------------

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

évaluation	Irritant pour la peau.
------------	------------------------

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces	lapin
évaluation	Irritation sévère de la peau

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	irritant
méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)**

Espèces	lapin	
Période d'observation	14	d
évaluation	Irritant pour les yeux.	

Triéthylamine (neutralized form)**1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one**

évaluation	Irritant pour les yeux.
------------	-------------------------

2-propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

Espèces	lapin
---------	-------

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Période d'observation 14 d
 évaluation Irritant pour les yeux.

sensibilisation

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
 Remarque Les critères de classification sont remplis.

Sensibilisation (Composants)**hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)**

Espèces souris
 évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Substance de référence 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one
 évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces cobaye
 évaluation Entraîne une sensibilisation chez le cochon d'Inde.

2-propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

Espèces souris
 évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
 Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
 Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
 Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
 Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Triéthylamine (neutralized form)**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.
 organes : Voies respiratoires
 Remarque Peut irriter les voies respiratoires.

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les poissons (Composants)**2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one**

Espèces	Leuciscus idus(Ide)		
CL 50	160		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Espèces	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
CL 50	2,18		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
CL 50	0,19		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one**

Espèces	Daphnia magna		
EC50	> 119		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OCDE Ligne directrice 202		

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Espèces	Daphnia magna		
EC50	2,94		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces	Daphnia magna		
EC50	0,16		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

2-propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

Espèces	Daphnia magna		
EC50	18		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues (Composants)**2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one**

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Espèces	Desmodemus subspicatus	
EC50	1,95	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OECD 201	

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces	Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)	
EC50	0,018	mg/l
Durée d'exposition	72	h

Toxicité pour les bactéries (Composants)

2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

Espèces	boue activée	
EC50	> 1000	mg/l
Durée d'exposition	3	h

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces	boue activée	
EC50	4,5	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Biodégradabilité (Composants)

2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

Valeur	90	à	100	%
Durée de l'essai	28	d		
évaluation	Facilmente biodegradable.			

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

évaluation Facilmente biodegradable.

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1); masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

évaluation Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Triéthylamine (neutralized form)

log Pow à 1,45

12.4. Mobilité dans le sol

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE 080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Code de déchets CEE 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE 080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

résidus séchés

Code de déchets CEE 080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Code de déchets CEE 150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport maritime et aérien.	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.

15. Informations réglementaires

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CE)	0,7	%	7	g/l
----------	-----	---	---	-----

16. Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

abréviations

ADR - Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

(Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA - International Air Transport Association
 IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
 GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
 LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level
 LOEL - Lowest Observed Effect Level
 NOAEL - No Observed Adverse Effect Level
 NOEC - No Observed Effect Concentration
 NOEL - No Observed Effect Level
 OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development
 VOC - Volatile Organic Compounds

Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge (***). Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.

Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)

Titre abrégé du scénario d'exposition

ES017 - Applications industrielles: pulvérisation industrielle (à l'intérieur)

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisation

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles

scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale

Utilisation

ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Etat liquide**Quantité maximale par durée ou opération**

Jours d'émission par site: <= 300

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Durcissement à l'aide de la lumière UV (seulement les systèmes avec durcissement aux UV).

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

eaux usées

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. acheminer l'eau de la cabine de pulvérisation, après l'avoir soumise à un traitement préliminaire mécanique, dans une station de traitement des eaux usées.

air vicié

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

Sol

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
	200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE	080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
---------------------	--

résidus séchés

Code de déchets CEE	080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111
---------------------	---

Emballages contaminés

Code de déchets CEE	150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
---------------------	---

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Contributing exposure scenario controlling worker exposure**Utilisation**

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles

Etat liquide**Quantité maximale par durée ou opération**

Durée d'exposition	<=	8	h/d
Fréquence d'exposition	<=	220	d/a

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Durcissement à l'aide de la lumière UV (seulement les systèmes avec durcissement aux UV).

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit

Principalement utilisé dans des systèmes fermés. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Matériau approprié caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,5

Temps de pénétration >= 120

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Estimation d'exposition et référence bibliographique

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

SU3

PROC7

cutanée, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

0,2143 mg/kg/d

EASY TRA v3.5

0,1714

2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

Travailleurs (industriels)

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

Date de révision: 30.09.2021

remplace la version: 2 / BE

Date d'impression 04.10.21

SU (Secteur d'Utilisation)
 PROC
 méthode d'évaluation

estimation de l'exposition
 estimation de l'exposition (méthodique)
 ratio de caractérisation du risque (RCR)
 substance principale

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)
 PROC
 méthode d'évaluation

estimation de l'exposition
 estimation de l'exposition (méthodique)
 ratio de caractérisation du risque (RCR)
 substance principale

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)
 PROC
 méthode d'évaluation

estimation de l'exposition
 estimation de l'exposition (méthodique)
 ratio de caractérisation du risque (RCR)
 substance principale

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)
 PROC
 méthode d'évaluation

estimation de l'exposition
 estimation de l'exposition (méthodique)
 ratio de caractérisation du risque (RCR)
 substance principale

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)
 PROC
 méthode d'évaluation

estimation de l'exposition
 estimation de l'exposition (méthodique)
 ratio de caractérisation du risque (RCR)
 substance principale

SU3
 PROC7
 inhalation, long terme - systémique
 Utilisation à l'intérieur
 1,026 mg/m³
 EASY TRA v3.5
 0,2932
 2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

SU3
 PROC13
 cutanée, long terme - systémique
 Utilisation à l'intérieur
 0,686 mg/kg/d
 EASY TRA v3.5
 0,0549
 2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

SU3
 PROC13
 inhalation, long terme - systémique
 Utilisation à l'intérieur
 2,395 mg/m³
 EASY TRA v3.5
 0,6842
 2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

SU3
 PROC10
 cutanée, long terme - systémique
 Utilisation à l'intérieur
 0,0686 mg/kg/d
 EASY TRA v3.5
 0,0549
 2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

SU3
 PROC10
 inhalation, long terme - systémique
 Utilisation à l'intérieur
 2,395 mg/m³
 EASY TRA v3.5
 0,6842
 2-hydroxy-2-méthyl-1-phényl-propan-1-one

Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval

Guide pour les utilisateurs en aval

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur

Nom commercial: Hesse FABUMATT vernis Excimer , ultra mat HUU 82000

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 / BE

Date de révision: 30.09.2021

Date d'impression 04.10.21

l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.